

Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex aquifolium* et parfois *Taxus* (code Natura 2000 : 9120)

Techniques générales à mettre en œuvre

- Pas d'élimination systématique du houx lors des interventions
- Maintien du sous-étage ainsi que des essences secondaires ne concurrençant pas les essences principales du peuplement
- Maintien de 1 à 5 arbres morts ou sénescents sur pied/ha ⁽¹⁾ (si ils sont présents et distants d'au moins 30m d'un chemin pour des raisons de sécurité)
- Maintien de bois mort au sol (si il est présent)

⁽¹⁾ financement possible par le Min. Ecologie + Europe

Itinéraires techniques possibles

A - Peuplements présentant une composition (hêtre prépondérant et sous-bois plus ou moins dense de houx) et une structure (futaie, futaie sur souche) typiques de l'habitat sur des stations favorables au hêtre (guide simplifié des stations du Plateau de Millevaches dans sa zone de validité*)

- Maintien de l'état observable de l'habitat sans coupes ni travaux
- Amélioration du peuplement par des coupes d'éclaircie au profit d'arbres d'avenir du cortège de l'habitat (hêtre, chênes sessile et pédonculé) ⁽²⁾. Dans certains types de peuplements, le propriétaire, selon ses capacités techniques et financières, peut s'orienter vers des peuplements de structure irrégulière.
- Régénération naturelle ⁽¹⁾. En cas d'échec de la régénération naturelle, prévoir une régénération artificielle majoritairement avec des essences du cortège de l'habitat ⁽¹⁾ ou une remise en valeur à partir des accrus naturels.

⁽²⁾ financement possible par le Min. Agri + Europe sous certaines conditions

B - Peuplements présentant une composition et une structure peu typiques de l'habitat sur des stations favorables au hêtre (guide simplifié des stations du Plateau de Millevaches dans sa zone de validité*)

- Maintien de l'état observable de l'habitat sans coupes ni travaux
- Amélioration du peuplement par des coupes d'éclaircie au profit d'arbres d'avenir du cortège de l'habitat (hêtre, chênes sessile et pédonculé) ⁽¹⁾. Dans certains types de peuplements, le propriétaire, selon ses capacités techniques et financières, peut s'orienter vers des peuplements de structure irrégulière.
- Enrichissements ponctuels en feuillus (+ protection gibier) ou en résineux (notamment sapin pectiné mais également douglas ou mélèzes) mais de façon à conserver une majorité d'essences du cortège de l'habitat : ces trouées d'enrichissement concerneront au maximum 15 % de la surface du peuplement avec des trouées unitaires d'une surface maximum de 20 ares et ne seront possibles que si l'habitat n'est globalement pas menacé à l'échelle du site (moins de 5% de transformation à l'échelle du site, voir la carte des Habitats d'Intérêt Communautaire du Document d'Objectifs).

Itinéraires techniques possibles

- Régénération naturelle ⁽¹⁾
 - Régénération artificielle majoritairement avec des essences du cortège de l'habitat ⁽²⁾
- En cas d'échec de la régénération naturelle ou artificielle, prévoir des enrichissements ponctuels (choix 3) ou une remise en valeur à partir des accrus naturels

⁽²⁾ *financement possible par le Min. Agri + Europe sous certaines conditions*

C - Peuplements présentant une composition et une structure peu typiques de l'habitat sur des stations peu favorables à la production du hêtre (guide simplifié des stations du Plateau de Millevaches dans sa zone de validité*)

- **Maintien** de l'état observable de l'habitat sans coupes ni travaux
- **Maintien** du peuplement avec des coupes d'éclaircie. Dans certains types de peuplements, le propriétaire peut, selon ses capacités techniques et financières, s'orienter vers des peuplements de structure irrégulière.
- **Transformation possible** après accord du CRPF avec des essences adaptées à la station en prévoyant une sylviculture dynamique¹ (voir un exemple en annexe n° 1) dès les dégagements permettant le développement significatif des essences du cortège de l'habitat (au moins 20%).

Maintien de 20% de la surface de l'habitat existant

La surface de chaque coupe ne dépassera pas 4 hectares.

Remarque : cette transformation n'est possible que si

- *l'habitat n'est globalement pas menacé à l'échelle du site (moins de 5% de transformation à l'échelle du site)*
- *une connectivité entre habitats et au sein de l'habitat est conservée.*

* Disponible à l'adresse suivante : <http://www.crpf-limousin.com/france/crpf-limousin-476.htm>

Remarques	Essences forestières caractéristiques de l'habitat : hêtre, chênes sessile et pédonculé	
	Habitat présent dans de nombreux sites sur des surfaces parfois importantes	
	<u>Habitats associés</u>	
	Pelouses Pelouses pâturées à Nard raide Hêtraies-chênaies acidiclinales à Mélisque à une fleur et Jacinthe des bois	Forêts riveraines Forêts de ravins Landes sèches et mésophiles Tourbières, Tourbières boisées

¹ *Sylviculture ayant pour objectif d'aboutir à des peuplements forestiers à capital sur pied modéré mais de qualité par des interventions sylvicoles fortes, précoces et soutenues. Cette sylviculture, par un apport de lumière au sol, favorise l'apparition du mélange d'essences du cortège de l'habitat et de la biodiversité en général.*